



MINISTÈRE DE L'EAU,  
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCÈS A L'EAU  
POTABLE

UGP-MEAH



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET OUVERT INTERNATIONAL

AMI N° 02-2025/MEAHPAAEPAMI

Date de lancement : **02 AVR 2025**

Pays : Madagascar

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable

Crédit IDA n° : 71210

Intitulé de la mission : « Recrutement d'un bureau d'études pour les études d'alimentation en eau potable des principales villes dans le Grand Sud (REGIONS ANOSY, ANDROY ET ATSIMO ANDREFANA DE MADAGASCAR) »

Numéro de référence STEP : MEAH-444172-CS-QCBS

(Madagascar/EASTERN AND SOUTHERN AFRICA-P174477)

Le Gouvernement de la République de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hygiène a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), dans le cadre de mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable de Madagascar (PAAEP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Etudes d'alimentation en eau potable des principales villes dans le Grand Sud (REGIONS ANOSY, ANDROY ET ATSIMO ANDREFANA DE MADAGASCAR) ».

Le PAAEP prévoit de conduire des études sur l'alimentation en eau potable des principales villes dans les Régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana.

Les services attendus comprennent les deux principales activités suivantes :

- **Activité 1 : Elaboration des Schémas Directeur de l'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) de la Ville de Fort Dauphin et de Toliara,** conduite des études de ressource en eau, des études pour des travaux d'urgence, des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), des études d'Avant-Projet Détailé (APD), des études sur les EIES/PGES- PAR, et élaboration des dossiers d'appel d'offre (DAO) ;
- **Activité 2 : Etudes pour des travaux d'urgence, conduite des études des ressources en eau, des études d'APS, d'APD, d'EIES/PGES-PAR, et élaboration DAO pour 11 systèmes d'AEP,** dont 9 Centres de la JIRAMA, 1 centre géré par AES, et 1 centre géré par un privé, dans les Régions Anosy, Androy, et Atsimo Andrefana

La durée globale de mise en œuvre des services est de quatorze (14) mois.

Les Termes de Référence (TDRs) pour la mission sont disponibles sur le site internet du projet : [www.paaep.mg](http://www.paaep.mg)

Le PAAEP invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir leurs prestations pour la mission décrite ci-dessus. Les Bureaux d'études intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des missions. Les bureaux d'études

devront fournir des PVs de réception (provisoire ou définitive) ou certificats de bonne fin pour les prestations similaires.

Le bureau d'étude devra être multidisciplinaire, et démontrera qu'il dispose les compétences requises.

La liste restreinte sera établie à partir des capacités, expériences, champs d'expertise et missions accomplies des consultants durant les 10 dernières années, afin d'assurer les prestations mentionnées, et relatives aux activités ci-dessous :

#### **Profil exigé:**

Le bureau d'étude doit :

- avoir des expériences dans la réalisation des prestations pour des projets d'adduction d'eau potable de grande envergure : (i) des études sur l'élaboration des Schémas Directeur en Eau Potable, (ii) des études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Détailé (APD), (iii) de la conduite des Etudes d'Impact Environnementales et Sociales (EIES/PGES) et élaboration des Plans d'Action de Réinstallation (PAR), (iv) élaboration des dossiers d'appel d'offre (DAO) ;

- démontrer qu'il dispose des capacités, expériences, champs d'expertise et missions similaires durant les 10 dernières années dans les activités résumées ci-dessous :

- Etudes sur l'élaboration des Schémas Directeur en Eau Potable (SDAEP) pour des villes avec d'au moins 100 000 habitants ;
- Etudes sur la ressource en eau ;
- Etudes sur les systèmes d'eau potable par pompage (eau souterraine, eau de surface, ou mixte), et gravitaire
- Etudes sur la mise en place des réservoirs/châteaux d'eau de volumes d'au moins 1 500 m<sup>3</sup> ;
- Etude sur la mise en place des conduites en charge sur des longueurs d'au moins 20 km, et de DN supérieur ou égal à 300 ;
- Etude et la conception de champs solaires, et mix-énergétique permettant de produire au moins une puissance de 500 KW ;

- avoir des expériences dans :

- Au moins deux études de conception de système d'adduction d'eau potable d'un montant supérieur ou égale à 20 millions USD, en milieu urbain ou rural et en Afrique Sub-Saharienne (APS/APD/DAO, EIES/PGES-PAR ou SDAEP).
- Plusieurs élaborations d'EIES/PGES et PAR dans le domaine de l'hydraulique, de préférence en Afrique Sub-Saharienne ;

Les bureaux d'études devront munir dans vos dossiers les PVs de réception (provisoire ou définitive) ou certificats de bonne fin des prestations similaires pour justification.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation de Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI), de la Banque mondiale en date du juillet 2016, mise à jour en Novembre 2020 (4ème édition)* » de la Banque mondiale, le Règlement de passation des marchés » qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement. Dans le cas d'un groupement, tous les

membres du groupement des firmes seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils seront sélectionnés.

Le bureau d'étude sera sélectionné suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité technique et sur le Coût (SFQC) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation de Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI), de la Banque mondiale en date du juillet 2016, mise à jour en Novembre 2020 (4ème édition) ;

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir de plus amples informations, pendant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures 30 minutes (heures locales) auprès des adresses et contacts mentionnés ci-après :

[thierry.ratovoniaina@paaep.mg](mailto:thierry.ratovoniaina@paaep.mg), mettre en copie : [benjamina.rakotomavo@paaep.mg](mailto:benjamina.rakotomavo@paaep.mg)  
et [nia.anjaratiana@paaep.mg](mailto:nia.anjaratiana@paaep.mg) ou à l'adresse ci-dessous :

**Porte 13 du Bâtiment A1 – Rez-de-chaussée, Explorer Business Park (Ex-village des jeux)  
Ankorondrano, Antananarivo 101, Madagascar.**

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessus (en personne, ou par courrier) ou (par e-mail) à l'adresse : [thierry.ratovoniaina@paaep.mg](mailto:thierry.ratovoniaina@paaep.mg), mettre en copie : [nia.anjaratiana@paaep.mg](mailto:nia.anjaratiana@paaep.mg) avec la référence de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et la mention « Recrutement d'un bureau d'études pour les études d'alimentation en eau potable des principales villes dans le Grand Sud (REGIONS ANOSY, ANDROY ET ATSIMO ANDREFANA DE MADAGASCAR) » au plus tard le **30 Avril 2025 à 16 heures 00mn** (Heures locales):

Site web : [www.paaep.mg](http://www.paaep.mg)

Antananarivo, le **28 MARS 2025**



Le Coordonnateur du Projet

RATOVONIAINA Thierry Emmanuel